**COMMUNIQUÉ**

**DE PRESSE**

AVRIL 2022

ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA VIGNETTE CRIT’AIR 1 ACCORDÉE

AUX CAMIONS RENAULT TRUCKS ROULANT EXCLUSIVEMENT AU B100

**Les camions Renault Trucks certifiés « B100 exclusif », qui ne peuvent rouler qu’avec de l’énergie renouvelable de type B100 telle que fournie par le groupe AVRIL et son énergie Oleo100, sont désormais éligibles à la vignette Crit’Air 1. Ces poids lourds pourront désormais circuler dans les Zones à Faibles Émissions (ZFE) mises en place dans certaines agglomérations françaises. Ils pourront également circuler partout et sans restriction durant les pics de pollution.**

En 2020, Renault Trucks et Saipol, groupe Avril déployaient leur offre commune B100, visant à accélérer le développement d’Oleo100, énergie 100 % colza français se substituant au gazole. Le constructeur propose aujourd’hui une offre double, B100 flexible (qui permet l’utilisation de B100 et de gazole) et B100 exclusif qui en garantit l’usage unique.

Les pouvoirs publics français viennent de reconnaître officiellement[[1]](#footnote-1) le B100, carburant alternatif durable, comme levier de décarbonation du transport routier de marchandises, en attribuant la vignette Crit’Air 1 aux poids lourds homologués B100 exclusif.

Christophe Martin, directeur général de Renault Trucks France, se félicite de cette décision : « *Cette reconnaissance du dispositif B100 exclusif comme éligible à la vignette Crit’Air 1 officialise l’aboutissement d’une belle histoire, à laquelle nous avons cru les premiers avec notre partenaire Avril, il y a près de 3 ans. En qualité de leader, nous sommes*

*les seuls et uniques à avoir construit une authentique proposition de valeur 100 % française : des camions labelisés Origine France Garantie, fabriqués en France, fonctionnant avec une énergie produite à partir de colza français. Sur cette énergie entièrement durable et végétale, là encore, nous avons été des pionniers. Je tiens à remercier nos clients précurseurs qui ont adopté cette énergie.* » Aujourd’hui, en France, plus de 2 000 camions Renault Trucks roulent déjà au B100.

L’option B100 exclusif est disponible sur les véhicules neufs Renault Trucks T High, T, C et K équipés de motorisations 13 litres 480 ch Euro VI et sur les Renault Trucks D, D Wide et C 2,3m, équipés de moteurs Euro VI 5 et 8 litres 240 ch et 320 ch.

En après-vente, des opérations de rétrofit peuvent être réalisées, sur des véhicules à partir d’Euro VI step D, dans le réseau Renault Trucks grâce à des kits de conversion (de véhicules B7 à B100 exclusif ; de véhicules B100 flexible à B100 exclusif).

Dès cet été, le dispositif B100 exclusif sera proposé sur les véhicules d’occasion Renault Trucks. Cette offre, que seul le constructeur français est à même de proposer, sera disponible sur les moteurs 13 litres Euro VI step D de 2019.

Enfin, les professionnels du transport qui se dotent d’un camion B100 exclusif neuf peuvent également bénéficier du suramortissement. Selon les modèles, ce suramortissement représente entre 40 et 60 % du coût d’acquisition du véhicule (châssis et carrosserie).

***À propos de Renault Trucks***

Héritier de plus d’un siècle de savoir-faire français du camion, Renault Trucks fournit aux professionnels du transport une gamme de véhicules (de 3,1 à 60 t) et de services adaptés aux métiers de la distribution, de la construction et de la longue distance. Les camions Renault Trucks, robustes, fiables, à la consommation de carburant maîtrisée procurent une productivité accrue et des coûts d'exploitation réduits. Renault Trucks distribue et entretient ses véhicules à travers un réseau de 1 400 points de service dans le monde. La conception et l’assemblage des camions Renault Trucks, ainsi que la production de l'essentiel des composants sont réalisés en France.

Renault Trucks fait partie du groupe Volvo, un des principaux constructeurs mondiaux de camions, autocars et autobus, engins de construction et de moteurs industriels et marins. Le groupe fournit également des solutions complètes de financement et de service. Le groupe Volvo emploie environ 95 000 personnes, possède des installations de production dans 19 pays et vend ses produits sur plus de 190 marchés. En 2021, les ventes du groupe Volvo représentaient un chiffre d’affaires de 34 milliards d'euros (372 milliards de couronnes suédoises). Le groupe Volvo est une entreprise cotée dont le siège social est à Göteborg, Suède. Les actions Volvo sont cotées à la bourse Nasdaq Stockholm.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour toute information complémentaire :** **www.renault-trucks.fr/communiques-de-presse** | **Severyne Molard**Tel. +33 (0)4 81 93 09 52severyne.molard@renault-trucks.com |

1. Arrêté du 11 avril 2022, modifiant l'arrêté du 21 juin 2016, établissant la nomenclature des véhicules classés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques en application de l'article R. 318-2 du code de la route. [↑](#footnote-ref-1)